



Bilan à mi-parcours du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes

2024 - 2025

À mi-parcours de son déploiement et dans un contexte d'intensification des effets du changement climatique, le quatrième Plan régional santé-environnement confirme sa place centrale dans la stratégie régionale de **transition écologique et de protection de la santé des populations**.

Le PRSE repose sur trois objectifs majeurs :

- Développer les connaissances et la culture commune en santé-environnement
- Réduire les expositions aux risques environnementaux
- Mobiliser durablement les territoires autour d'actions concrètes

Le bilan des deux premières années du PRSE4 met en évidence **un avancement satisfaisant**.

Quelques actions structurantes illustrent cette progression :

- Sur l'axe « connaissance », les actions d'éducation et de promotion de la santé-environnement ont connu un **développement significatif** : plus de 30 000 visites sur la plateforme agir-ese.org, plusieurs dizaines de collectivités soutenues via l'appel à manifestation d'intérêt et une montée en compétences continue des acteurs locaux. Ces derniers disposent désormais d'un accès à des données d'observation leur permettant de dresser un diagnostic santé-environnement de leur territoire.
- Sur l'axe « réduction des expositions », 57 personnes responsables de la production ou de la distribution d'eau ont été accompagnées dans la mise en œuvre de plans de gestion de sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) ; le réseau QAIR « qualité de l'air intérieur et radon » a été déployé, 14 projets ont été soutenus via le concours « Mission air », et 12 territoires ont été accompagnés en urbanisme favorable à la santé. La lutte contre les espèces à enjeu pour la santé humaine et la prévention des zoonoses connaissent des **avancées significatives** en termes d'outils et de coordination.

Dans le cadre de la « COP Adaptation », plus de 300 acteurs ont participé en juin 2025 à un webinaire de lancement de réflexions « adaptation et santé ». Les travaux ont permis de préciser les enjeux territoriaux et de rédiger un cahier thématique régional « Personnes vulnérables et santé » de la feuille de route régionale. La démarche COP permet ainsi de renforcer la territorialisation des actions mobilisant l'expertise santé-environnement du PRSE ; elle intègre également, hors PRSE et dans une logique de cohérence, des actions relatives à la « Feuille de route de Planification écologique du système de santé ».

Un dossier thématique est consacré à la démarche [sur le site du PRSE](#).

Ces actions témoignent d'une appropriation croissante des enjeux et d'une capacité des acteurs territoriaux à décliner les **priorités nationales en initiatives concrètes**. Au-delà des pratiques de la santé-environnement, ces actions s'inscrivent aujourd'hui dans l'approche « **Une seule santé** », qui articule les défis croissants que nous devons relever pour la santé humaine, la santé animale et celle des écosystèmes.

L'année 2025 a par ailleurs été marquée par les travaux du volet « Adaptation au changement climatique » de la COP régionale. Le groupe de travail consacré à la santé a permis un ancrage du PRSE, avec de nouvelles actions afin d'**outiller les collectivités** en intégrant davantage la santé-environnement comme priorité dans leurs propres objectifs.

À mi-parcours, le PRSE démontre ainsi sa capacité à **fédérer les acteurs et à structurer une action publique cohérente**. Nous nous attacherons à poursuivre la dynamique engagée pour la 2^{ème} partie du Plan car, dans un environnement en mutation rapide, la santé-environnement s'impose comme un **levier fort de la résilience des territoires**. Le PRSE, en cohérence étroite avec la COP régionale, constitue un instrument essentiel pour accompagner cette transformation et inscrire durablement la protection de la santé au cœur des politiques environnementales en Auvergne-Rhône-Alpes, dans tous ses territoires et dans une meilleure prise en compte des inégalités environnementales de santé.

Nous savons pouvoir compter sur l'ensemble des acteurs de la **communauté régionale de la santé-environnement pour porter cette réussite**.



Etienne GUYOT
Préfet de la région
Auvergne-Rhône-
Alpes



Cécile COURRÈGES
Directrice générale
de l'Agence
régionale de santé
Auvergne-Rhône-
Alpes

4^e Plan Régional Santé- Environnement Auvergne-Rhône-Alpes



1

Les principales avancées du PRSE 4 en 2024-2025

Les principales avancées du PRSE 4 en 2024-2025

En 2024 et 2025, le PRSE a notamment permis :

- Le **développement d'actions locales en santé-environnement** par le soutien financier et l'accompagnement de 66 projets (baignades, eau, éducation et promotion de la santé-environnement, radon) via un appel à manifestation d'intérêt auprès des collectivités territoriales de la région en [2024](#) et [2025](#)
- La **montée en compétence de plusieurs dizaines de collectivités**, lors d'[un webinaire](#), sur la **démarche d'observation locale en santé-environnement et ses outils**, ainsi que la valorisation du [diagnostic territorial en santé-environnement de la Savoie](#)
- **L'interconnaissance et la mobilisation d'acteurs régionaux** œuvrant dans les champs de la santé humaine, animale et des écosystèmes, pour réaliser un **état des lieux sur 13 zoonoses d'intérêt régional** et préparer un **réseau régional soutenant l'approche One Health**
- A l'occasion de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air 2025, l'initiation d'un **dialogue autour des liens entre agriculture et qualité de l'air extérieur** par [un événement](#) rassemblant 200 personnes sur le campus Agronova dans la Loire
- La mise en place de plus d'une dizaine de **formations et sensibilisations** sur **l'urbanisme favorable à la santé** dans les territoires, pour la **montée en compétence** des décideurs, techniciens territoriaux, opérateurs publics / privés, ainsi que celle des acteurs de la maîtrise d'œuvre.

4^e Plan Régional Santé- Environnement Auvergne-Rhône-Alpes



2

Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 en 2024-2025

Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025

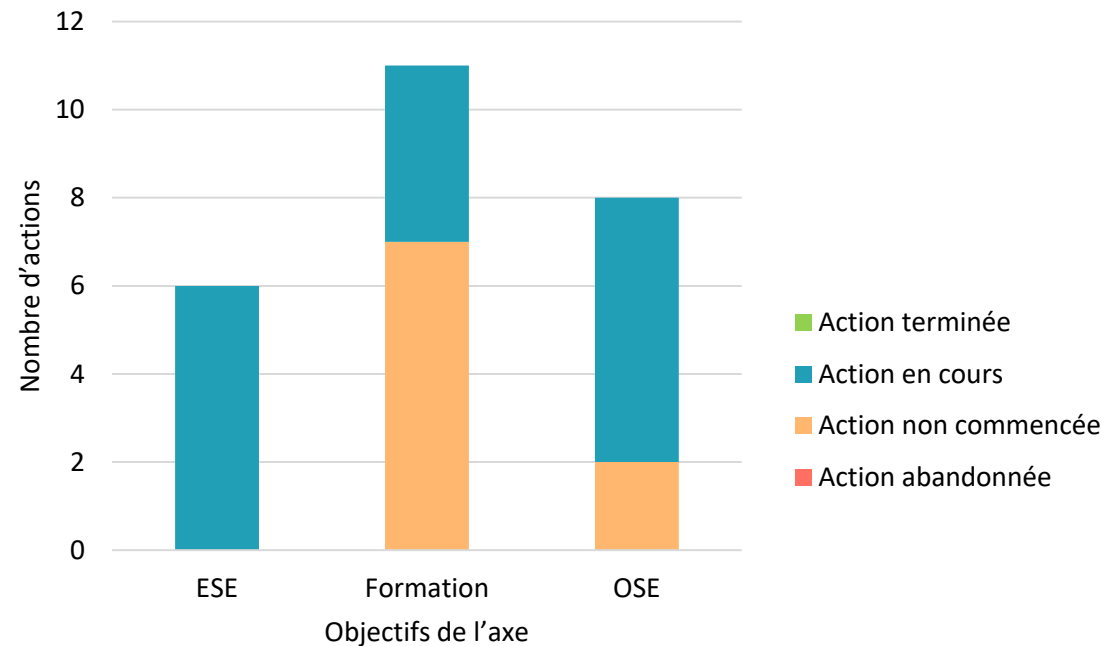


La Santé
Environnement
en Auvergne-Rhône-Alpes

Axe 1 - Développer les connaissances, informer et sensibiliser les acteurs

Cet axe diffuse les fondamentaux, fonde les bases de l'action des territoires en matière de santé-environnement, en soutenant la connaissance des enjeux par l'observation et la montée en compétences et en pouvoir d'agir des acteurs et des citoyens par l'éducation et la formation

Etat d'avancement des actions



Les actions sont déployées avec :



Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025



1.1 - Mettre à disposition les données régionales en santé-environnement, en les élargissant à l'approche "Une seule santé", et accompagner les acteurs locaux à leur appropriation

Les réalisations

- Revue annuelle des indicateurs existants dans la base de données de l'outil d'observation en santé-environnement ([OSE](#)) qui offre des ressources variées pour l'observation, le diagnostic et la planification (60 indicateurs)
- Mise en ligne de 11 nouveaux indicateurs concernant le changement climatique, l'accès aux espaces arborés, la proximité d'installations avec rejets polluants et l'évolution de la qualité de l'air
- Préfiguration d'une cartographie des données par territoire
- Montée en compétence de collectivités sur la démarche et l'outil d'observation en santé-environnement (OSE) : [webinaire du 01/10/24](#), [ressources et guide pratique disponibles en ligne](#)
- Construction d'une méthode de mesure des inégalités aux expositions environnementales et de vulnérabilité sanitaire et sociale
- Synthèse du [Diagnostic territorial Santé Environnement](#) (DTSE) élaboré par la Délégation départementale de l'ARS de Savoie pour aider les collectivités territoriales à mieux piloter leurs politiques locales en tenant compte des facteurs environnementaux qui impactent la santé

Chiffre(s) clé(s)

- **11 nouveaux indicateurs mis en ligne**
- **Webinaire de formation à OSE : 160 inscrits**



ARS	6/8 actions initiées	- Observation locale - Diagnostics - Inégalités d'exposition environnementales

Les prochaines étapes

- Mettre en ligne sur le site de l'[Observatoire en santé-environnement](#) une cartographie de données par territoire
- Mettre à jour [l'état des lieux régional de la santé et de l'environnement](#), complémentaire de l'outil OSE
- Organiser de nouveaux ateliers de prise en main de l'outil OSE et sensibiliser à la démarche de diagnostics locaux en santé-environnement
- Finaliser le travail de mise en évidence des inégalités d'exposition environnementales dans la région

Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025



1.2 - Soutenir l'éducation et la promotion de la santé-environnement (ESE) et la montée en compétences des acteurs du secteur

Les réalisations

- Poursuite de l'enrichissement du site internet agir-ese.org dans une logique de mutualisation interrégionale (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine à ce jour)
- Poursuite des ateliers de présentation des campagnes « [c-possible](#) » et « [unis pour la vie](#) » et mise à jour des visuels
- En matière d'ingénierie pédagogique : webinaires, ateliers, création de 4 nouvelles séquences pédagogiques « Planète CPS » autour des compétences psycho-sociales, création de 3 parcours pédagogiques « Une seule santé »
- Pour territorialiser l'ESE : conduite d'accompagnements méthodologiques et animation de journées départementales par les binômes de référents départementaux de Promotion santé et du GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes
- Diffusion d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « santé-environnement » annuel par l'ARS auprès des collectivités pour mener des actions d'éducation et de promotion de la santé-environnement

Chiffre(s) clé(s)

- 30 568 visites du site agir-ese.org et 130 ressources mises en ligne
- 6 formations, 153 personnes formées, 480 lectures en rediffusion des webinaires
- 34 collectivités lauréates de l'AMI en



ARS	6/6 actions initiées	<ul style="list-style-type: none">- Compétences- Ressources- Pédagogie- Mutualisation

Les prochaines étapes

- Promouvoir le site agir-ese.org auprès des autres régions
- Poursuivre l'accompagnement des collectivités dans la mise en place de projets ESE
- Animer des ateliers sur les liens entre la biodiversité et la santé en département
- Poursuivre l'AMI en direction des collectivités sur les années à venir
- Développer un module d'Enseignement Dirigé santé-environnement dans le cadre du « Service sanitaire des étudiants en santé »

Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025



1.3 - Soutenir la montée en compétences en santé-environnement, en l'élargissant à "Une seule santé", des élus et agents des collectivités territoriales, des services de l'État et des professionnels

Les réalisations

- Etat des lieux des ressources existantes en matière de sensibilisation et de formations initiale et continue en santé-environnement à destination des professionnels de santé et formation des professionnels de santé de la petite enfance dans le cadre de la stratégie de prévention des expositions aux produits chimiques / perturbateurs endocriniens du Projet régional de santé
- Première version d'un cahier des charges pour former à la santé-environnement et Une seule santé les agents de l'État les plus directement en lien avec les collectivités territoriales, dans la continuité des formations à la transition écologique
- Une feuille de route « One health » interne à l'ARS, qui constitue un cadre pour le déploiement d'initiatives de formation des professionnels de santé
- Relais régional des trois brochures et trois affiches élaborées dans le cadre du PNSE4 à destination des propriétaires d'animaux de compagnie, de chevaux et d'animaux de rente portant sur les bonnes pratiques dans l'utilisation des biocides

Chiffre(s) clé(s)

- Une dizaine de formations initiales et une vingtaine de formations continues (diplômes universitaires, formations éligibles au DPC ...) existantes



ARS DREAL SGAR DRAAF	4/11 actions initiées	- Compétences - Ressources - Pédagogies - Mutualisation

Les prochaines étapes

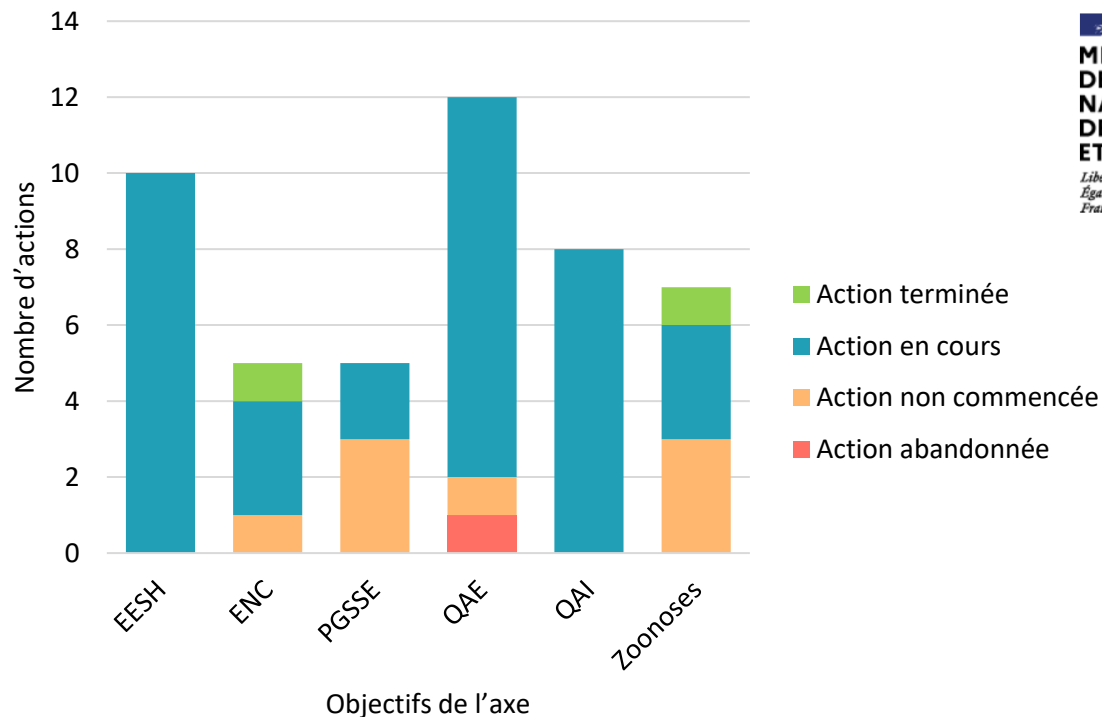
- Mobiliser les gestionnaires des formations initiales (Doyens des facultés, directeurs d'Instituts de formation aux soins infirmiers ...) et les têtes de réseau prescriptrices en direction des professionnels de santé en exercice, pour valoriser et diffuser les formations et sensibilisations existantes
- Poursuivre la rédaction du cahier des charges de formation à destination des agents de l'État en lien avec la plate-forme des ressources humaines du SGAR
- Lancer les travaux de formation des bureaux d'études

Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025

Axe 2 - Réduire les expositions

Cet axe soutient la production d'outils et de ressources visant à promouvoir les bonnes pratiques et réduire l'exposition des populations aux déterminants environnementaux affectant de la santé

Etat d'avancement des actions



Les actions sont déployées avec :



Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025



2.1 - Réduire l'exposition de la population aux risques sanitaires liés aux espèces à enjeux pour la santé en expansion en Auvergne-Rhône-Alpes

Les réalisations

- Réalisation d'une synthèse cartographique régionale espèce par espèce pour localiser leur présence dans les territoires, sur la base des données détenues par les différents acteurs
- Réalisation d'une communication vers le grand public pour [améliorer le diagnostic de l'allergie aux pollens d'ambroisie](#), en lien avec des allergologues
- Enquête auprès des actuels référents intercommunaux ambroisie pour recueillir leurs besoins sur l'extension de la démarche « multi-espèces »
- Mise en ligne du [Guide du référent intercommunal Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine \(EESH\)](#)
- Développement de nouveaux outils pour lutter contre le moustique tigre
- Développement d'approches nouvelles (lutte biologique) pour lutter contre l'ambroisie dans une approche One Health

Chiffre(s) clé(s)

- Plus de 50 % des EPCI ont un référent identifié
- 34 animations multi-espèces menées en 2024, touchant 900 personnes
- 4 groupes de travail régionaux multi-espèces réunis annuellement



ARS DREAL	10/10 actions initiées	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance - Cartographie - Diagnostic précoce

Les prochaines étapes

- Actualiser annuellement la cartographie de la présence d'espèces animales et végétales à enjeux pour la santé humaine
- Améliorer la sensibilisation des professionnels de santé sur les arboviroses
- Elaborer une trame d'animation pour la sensibilisation multi-espèces vers le grand public, les publics relais et les collectivités
- Déployer un réseau des référents communaux/intercommunaux multi-espèces

Mettre en œuvre le défi « COP Adaptation » de la feuille de route régionale de la planification écologique : *Améliorer la prévention et la lutte contre les espèces en expansion à enjeux pour la santé humaine et l'émergence de maladies infectieuses*

Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025



2.2 - Améliorer la surveillance des zoonoses dans une approche « Une seule santé »

Les réalisations

- Organisation de diverses [rencontres](#) de mobilisation et d'interconnaissance entre les acteurs impliqués dans la prévention des risques zoonotiques
- Réalisation d'un état des lieux portant sur 13 zoonoses d'intérêt régional identifiées de manière concertée avec des partenaires œuvrant dans le champ des 3 santés et rédaction de documents de synthèse pour les 13 zoonoses
- Présentation de la démarche au Forum One Sustainable Health (OSH) du 2 au 5 novembre 2025 à Lyon
- Préfiguration d'un réseau regional One Health

Chiffre(s) clé(s)

- **13 zoonoses** prioritées pour l'état des lieux
- **8 réunions d'interconnaissance, 116 professionnels touchés**
- **12 rencontres avec des acteurs du territoire**



ARS DRAAF OFB	1 action sur 7 terminée 5/7 actions initiées	- Interconnaissance - Réseau - Prévention

Les prochaines étapes

- Réaliser un webinaire et une journée de lancement du réseau régional OneHealth
- Finaliser les livrables de l'état des lieux (entretiens, questionnaire, analyse documentaire...)
- Présenter les livrables de l'état des lieux aux partenaires clés et les consolider avec l'appui de leur expertise
- Organiser des groupes de travail thématiques

Mettre en œuvre le défi « COP Adaptation » de la feuille de route régionale de la planification écologique :
Améliorer la prévention et la lutte contre les espèces en expansion à enjeux pour la santé humaine et l'émergence de maladies infectieuses

Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025



2.3 - Promouvoir la mise en place de plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) qui intègrent les risques liés au changement climatique (qualitatif et quantitatif) et aux pollutions diffuses

Les réalisations

- Accompagnement des PRPDE (Personnes Responsables de la Production et de la Distribution de l'Eau) sur une durée de 18 mois
- Enquête auprès des PRPDE afin d'identifier leur implication dans la démarche PGSSE, les freins et les améliorations possibles

Chiffre(s) clé(s)

- 57 PRPDE ont été accompagnées, soit l'ensemble des volontaires ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ARS
- Engagement dans la démarche pour 50% de la population régionale

ARS	3/5 actions initiées	<ul style="list-style-type: none"> - Approche préventive - Qualité sanitaire - Synergie

Les prochaines étapes

- Poursuivre la mobilisation des PRPDE pour le déploiement de la démarche PGSSE
- Mettre en place une démarche de plaidoyer en faveur de l'articulation des PGSSE avec les autres plans et programmes portant sur l'eau
- Rédiger un appel à projets pour identifier les leviers possibles à activer par les PRPDE ayant des captages sensibles pour prendre en compte les enjeux des pollutions diffuses



Mettre en œuvre le défi « COP Adaptation » de la feuille de route régionale de la planification écologique sur l'eau :
Améliorer la prévention des risques sanitaires liés aux usages de l'eau pour la consommation humaine et pour le rafraîchissement en milieu naturel ou urbain (baignades, piscines, fontaines, jeux d'eau...)

Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025



2.4 - Accompagner les projets d'utilisation d'eau non conventionnelle afin de limiter les besoins en eau potable, tout en garantissant la sécurité sanitaire des usagers et utilisateurs

Les réalisations

- Coopération interservices DREAL/ARS/DRAAF pour mettre en place des guichets uniques départementaux dédiés aux projets d'utilisation d'eaux non conventionnelles
- En lien avec le défi COP, ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « santé-environnement » de l'ARS pour mobiliser et accompagner des collectivités sur les pratiques économes et garantantes de la sécurité sanitaire de l'eau (eau de consommation, eau non conventionnelle, baignades)

Chiffre(s) clé(s)

- 10 collectivités lauréates de l'AMI sur les sujets « eau » et « baignades »



ARS	3/5 actions initiées 1/5 action terminée	- Eaux non conventionnelles - Sécurité sanitaire - Accompagnement

Les prochaines étapes

- Réaliser un guide et mettre à disposition des ressources pour accompagner les porteurs de projet dans la prise en compte de l'intérêt environnemental et sanitaire de l'utilisation d'eaux non conventionnelles
- Communiquer sur les projets retenus dans le cadre de l'AMI
- Suivre les établissements de santé et médico-sociaux dans leurs projets de réduction de leur consommation d'eau dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Faire évoluer l'action sur un champ élargi à l'occasion de la mise en œuvre du défi « COP Adaptation » de la feuille de route régionale de la planification écologique sur l'eau : *Améliorer la prévention des risques sanitaires liés aux usages de l'eau pour la consommation humaine et pour le rafraîchissement en milieu naturel ou urbain (baignades, piscines, fontaines, jeux d'eau...)*

2.5 - Accompagner les territoires dans l'amélioration de la qualité de l'air extérieur

Les réalisations

- Diagnostic sur les enjeux de la qualité de l'air et du chauffage au bois non performant au printemps 2024 avec un cabinet spécialisé en sciences comportementales et un cabinet de design, puis création d'un outil de communication à destination des communes sur territoires accompagnés par un Plan de Protection de l'Atmosphère et sur lesquels est proposé un Fonds Air Bois; enfin, test sur les communes de Longes et Jardin (agglomération de Vienne-Condrieu)
- Événement sur le campus Agronova à Montbrison (Loire) pour la Journée nationale de la qualité de l'air en présence du ministère de l'Agriculture et du Cercle des inspecteurs
- Lancement de la phase 2025 de « Mission AIR » qui soutient les initiatives en faveur de la qualité de l'air sur les territoires concernés par un Plan de la protection de l'air (PPA)
- Webinaire « Qualité de l'air extérieur et renaturation » le 24 novembre 2025 organisé par ATMO AuRA et le Cerema

Chiffre(s) clé(s)

- 14 projets financés en 2024 et 13 en 2025 via le concours citoyen « Mission AIR »
- 200 participants à l'événement pour la JNQA 2025 dans la Loire
- Près de 200 participants au webinaire du 24/11/25 sur « qualité de l'air extérieur et renaturation »



DREAL	10/12 actions initiées 1/12 action terminée	<ul style="list-style-type: none"> – Sciences comportementales <ul style="list-style-type: none"> – Jeunes – Collectivités locales – Entreprises

Les prochaines étapes

- Déployer auprès des communes volontaires le « Kit » de communication sur le changement d'appareils de chauffage au bois pour l'hiver 2026-2027
- Organiser un webinaire de restitution élargi sur les projets lauréats de l'appel à projets Mission Air
- Poursuivre les incitations des collectivités locales à planifier leurs aménagements pour réduire l'exposition des publics les plus vulnérables
- Soutenir la montée en compétence des associations chargées de l'éducation et de la promotion de la santé-environnement sur la thématique de la qualité de l'air
- Travailler avec les entreprises pour la mise en place d'actions favorables à la qualité de l'air dans le cadre de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises)

Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025



2.6 - Favoriser des pratiques professionnelles et des comportements individuels favorables à la santé en matière de qualité de l'air intérieur

Les réalisations

- Lancement du réseau [QAIR](#) « Qualité de l'Air Intérieur et Radon », fruit d'un travail collaboratif entre l'ARS, la DREAL, Atmo et de nombreux partenaires
- Organisation d'évènements en présentiel (journées techniques, revue de projets, conférence) et de webinaires : sur la réglementation, sur l'outil diagQAI, sur les composés organiques volatils...
- Formation des acteurs de l'ingénierie du bâtiment : une formation de deux jours et demi orientée sur les acteurs de l'écosystème France Rénov', deux formations d'un jour vers les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres
- Sensibilisation du grand public au travers d'une exposition et d'actions dans le milieu scolaire, les collectivités et les crèches
- Appel à manifestation d'intérêt « santé-environnement » de l'ARS auprès des collectivités pour sensibiliser le grand public au radon (CLCV) : 4 communautés de communes lauréates
- Elaboration d'une stratégie sur la sensibilisation des occupants en matière de qualité des environnements intérieurs (dont QAI) animé par Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chiffre(s) clé(s)

- 14 événements professionnels sur la QAI (611 participants)
- 1477 personnes accompagnées par Atmo à la mise en œuvre du dispositif de surveillance de la QAI dans les établissements recevant du public (ERP)
- 144 ateliers de sensibilisation organisés à destination des professionnels des ERP
- 44 professionnels formés à la QAI en rénovation



ARS DREAL	8/8 actions initiées	- Grand public et professionnels - Rénovation - Réseau professionnel

Les prochaines étapes

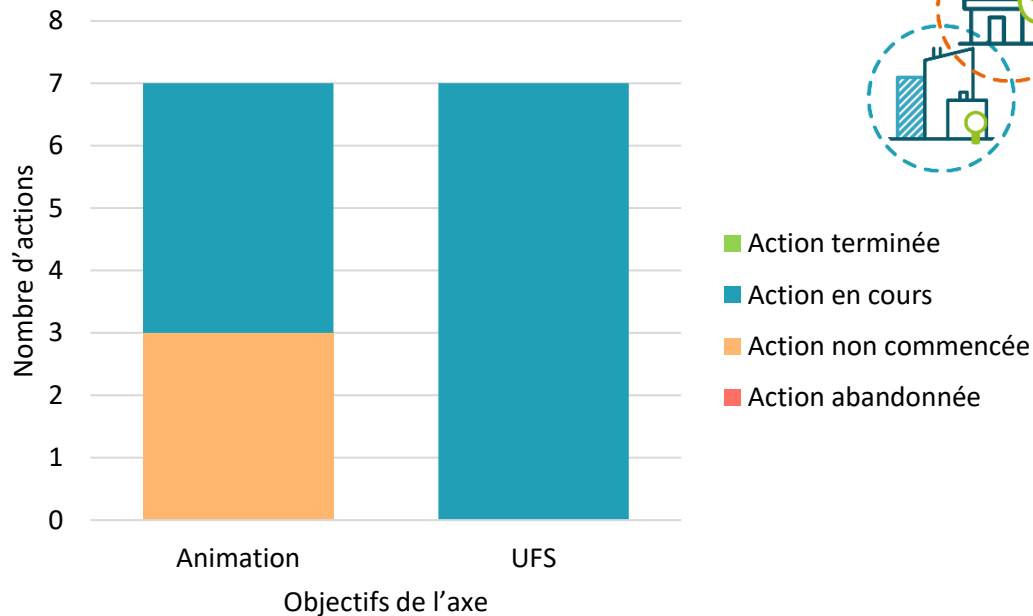
- Poursuivre le déploiement des actions précédentes (formations, événements)
- Alimenter la plateforme QAIR avec des retours d'expériences, des fiches-acteurs et animation de la communauté par ATMO
- Elaborer des démarches d'accompagnement ciblées (groupes de travail, outils)
- Mettre en place une approche transversale entre qualité de l'air intérieur et extérieur pour des actions de sensibilisation
- Mettre en place la feuille de route sur la sensibilisation des occupants avec un focus sur les publics précaires

Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025

Axe 3 - Mobiliser les territoires en santé-environnement

Cet axe aide à démultiplier les actions en santé-environnement dans les politiques locales, outillées par l'axe 2, sur la base du socle de sensibilisation et de formation de l'axe 1

Etat d'avancement des actions



Les actions sont déployées avec :



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025



3.1 - Accompagner les évolutions de pratiques des élus et agents des collectivités territoriales vers une gestion globale de leur territoire toujours plus favorable à la santé

Les réalisations

- Construction d'une stratégie régionale d'animation territoriale en santé-environnement et Une seule santé, intégrant :
 - Une démarche de plaidoyer en direction des élus des collectivités territoriales, constituée d'une note de position, de ressources méthodologiques et de l'ingénierie mobilisable
 - La promotion des outils existants produits par le PRSE, tels que l'outil OSE (observation en santé-environnement) pour le diagnostic local en santé-environnement, les ressources du site agir-ese.org...
 - L'incitation à agir et l'accompagnement des acteurs (appels à manifestation d'intérêt ou appels à projets ciblés sur les collectivités)
 - L'intégration des thématiques santé-environnement / Une seule santé dans toutes les politiques territorialisées (Contrats locaux de santé, Plans Climat Air Energie Territoriaux, Projets alimentaires territoriaux, Contrats de réussite de la transition écologique...)
 - La mobilisation (et la formation à travers des programmes dédiés) des réseaux d'acteurs locaux, notamment les associations des maires
 - Le soutien au développement de projets pilotes démonstrateurs sur des thématiques spécifiques comme la qualité de l'air ou la santé planétaire
- Ancrage du PRSE dans la démarche COP Adaptation et son orientation vers l'action dans les territoires, *via* une feuille de route « adaptation et santé »

Chiffre(s) clé(s)

- 370 participants à la première réunion régionale COP « adaptation au changement climatique »
- 47 participants à la deuxième réunion régionale COP



ARS SGAR	4/7 actions initiées	- Animation territoriale - Acculturation - Plaidoyer

Les prochaines étapes

- Déployer le plaidoyer dans le cadre d'une animation territoriale dans tous les départements
- Poursuivre le recensement des ressources par département et par thématique d'intervention
- Accroître les compétences des coordonnateurs des Contrats locaux de santé (CLS) en santé-environnement et Une seule santé

Mobiliser la dynamique de la COP « Adaptation » sur son volet « personnes vulnérables et santé » pour conforter la territorialisation de la santé-environnement portée par le PRSE

Les réalisations des 11 objectifs du PRSE 4 Auvergne-Rhône-Alpes en 2024-2025




3.2 - Renforcer la prise en compte des déterminants de la santé dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme en améliorant la complémentarité des politiques publiques et la participation des populations

Les réalisations

- Co-construction multipartenariale de [sensibilisations et formations](#) à l'Urbanisme favorable à la santé (UFS), différenciées selon les publics et les spécificités des territoires, puis mise en œuvre des premières sessions avec : les agences d'urbanisme de la région (Urba4), l'Union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (URCAUE), le CNFPT, le Centre de valorisation des ressources humaines, Ville et Aménagement Durable et ses partenaires, les DD ARS et DDT
- Accompagnement de territoires pour l'intégration de la prise en compte de la santé dans les projets d'aménagement et/ou d'urbanisme (SCOT, PLUi, projets opérationnels) (Urba4, CAUE, CEREMA, Observatoire régional de la santé)
- Identification des acteurs et structures impliqués dans une démarche UFS via les canaux des partenaires membres du comité technique partenarial de l'action et de son comité de suivi, et via la COP Adaptation
- Réflexion préalable à la préfiguration d'une communauté d'acteurs : étude comparative de réseaux existants en matière de santé-environnement et entretiens pour comprendre leurs modes de fonctionnement

Chiffre(s) clé(s)

- 12 territoires accompagnés par Urba4
- 16 temps forts en formation et sensibilisation en 2025

		
ARS DREAL	7/7 actions initiées	- Urbanisme favorable à la santé - Accompagnement - Formation

Les prochaines étapes

- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de déploiement d'une offre de formation en UFS
- Développer de nouveaux partenariats à travers la mise en place d'un « club UFS » régional
- Poursuivre l'accompagnement des territoires avec l'aide technique du réseau des 4 agences d'urbanisme de la région (Urba4) et l'ensemble des partenaires

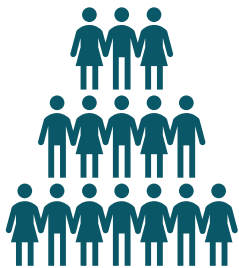


Mettre en œuvre le défi « COP adaptation » de la feuille de route régionale de la planification écologique : *De l'urbain au rural, renforcer le recours des acteurs locaux à l'urbanisme favorable à la santé, en utilisant notamment les solutions fondées sur la nature (SFN)*

Présentation du PRSE 4



[Découvrez le PRSE 4 en 2 minutes 30 !](#)



[Inscrivez-vous à la newsletter et devenez membres de la communauté régionale !](#)

